

Familienrecht

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Le cours de droit de la famille donne aux étudiants un aperçu du droit matrimonial et du droit de la filiation en Allemagne. En ce qui concerne le droit matrimonial, l'accent est mis sur le régime du divorce et ses conséquences et tout particulièrement sur le droit aux pensions alimentaires. Le régime matrimonial légal de la participation aux acquêts allemand est également étudié de façon approfondie et il présente plusieurs points communs avec le régime matrimonial optionnel franco-allemand. Lors de la présentation du droit de la filiation, nous insisterons sur l'autorité parentale et le droit allemand régissant le droit aux pensions alimentaires. Un fascicule contenant des exemples de cas à traiter ainsi que leurs solutions et un résumé de la matière sera mis à la disposition des étudiants.